



## Nouvelle location d'appartement

Par **LAETITIA GAUBERT**, le **14/05/2008** à **23:35**

Bonsoir,

Je suis âgée de 33ans, mariée et nous avons 3 jeunes enfants. Actuellement nous habitons en H.L.M. dans l'Essone et nous envisagons de déménager avant la prochaine rentrée scolaire de préférence en pavillon, et si vraiment nous ne pouvons pas à nouveau en H.L.M. Nous aimerions savoir s'il y a des nouvelles lois à ce sujet et si oui quelles sont-elles. Nous voudrions connaître le nombre de loyers MAXIMUM que notre nouveau propriétaire a le droit de nous demander à l'entrée dans les lieux.

Nous voudrions aussi savoir ce que nous devons faire et savoir en ce qui concerne la personne qui sera notre garant.

Par avance nous vous remercions très sincèrement de vos prochains renseignements.

Biens respectueusement à vous.

LAETITIA. G.

superagoutminou@alicemail.fr